



Articulation entre régulation nationale et européenne

Jeudi 1^{er} février 2018 | 8h30-10h00

Salle A709 (7^{ème} étage, aile A)

<http://chairgovreg.fondation-dauphine.fr>

D'un côté, la Commission Européenne a pour objectif de favoriser l'intégration des marchés et de promouvoir la concurrence. De l'autre, les États ont conservé de larges prérogatives en matière de politique énergétique et de régulation des « utilities ». Avec la transition énergétique, les collectivités territoriales jouent aussi un rôle croissant dans le déploiement des infrastructures. Enfin, les opérateurs industriels déploient des stratégies paneuropéennes.

S'appuyant sur le cas de l'électricité, l'objectif de cette table ronde est de mieux comprendre comment s'articulent concrètement les différentes stratégies concourant à façonner l'offre d'infrastructures et de services qui, dans un contexte de transition énergétique et de transformation numérique, impliquent des investissements significatifs et une coordination de ces derniers. On se penchera en particulier sur le rôle des régulateurs, et sur l'articulation entre leurs efforts de coopération horizontale, les innovations institutionnelles de la Commission européenne, les potentiels accords bilatéraux entre États, et les initiatives portées par les opérateurs.

Intervenants

Walter Boltz

Senior Advisor | Frontier Economics

Ancien Vice-président | Comité des Régulateurs de l'ACER

Ancien Vice-président | Conseil des régulateurs européens de l'énergie

Jean-Michel Glachant

Directeur | Florence School of Regulation - European University Institute

Mathieu Pierzo

Chef de pôle Intégration des marchés Européens | RTE

*Le débat sera animé par **Christine Le Bihan-Graf**, Associée | De Pardieu Brocas Maffei*